

COMPTE RENDU DES DEUX CAFES-DEBATS ORGANISES PAR LE MOUVEMENT EUROPEEN ET LA MAISON DE L'EUROPE DU MORBIHAN DANS LE CADRE DE LA JOURNEE DE L'EUROPE ET DES « CONSULTATIONS CITOYENNES » A VANNES LE 08 MAI 2018.

LES DEUX THEMES :

-« ET SI L'EUROPE N'EXISTAIT PAS ? »

-« QUELLE EUROPE VOULONS-NOUS ? »

ONT ETE CO-ANIMES PAR LES PRESIDENTS RESPECTIFS, FRANCOIS XAVIER CAMENEN POUR LA MAISON DE L'EUROPE ET CHRISTIAN TABIASCO ASSISTE D'EMILIE DYRES, LYCEENNE ET PARTICIPANTE AU PARLEMENT EUROPEEN DES JEUNES, POUR LE MOUVEMENT EUROPEEN.

Une conférence de Bernard Moisan a dans un premier temps permis de rappeler à la cinquantaine de participants l'origine et le sens de la fête de l'Europe afin de pouvoir donner la parole immédiatement aux participants lors des cafés-débats.

« ET SI L'EUROPE N'EXISTAIT PAS ? » (16h-17h)

Les interventions se sont immédiatement portées sur la place prise par la libre concurrence et la libre circulation des biens et des capitaux conduisant à une Europe de concentration financière préjudiciable aux salariés et peu lisible politiquement.

Une réponse essentielle a été apportée par Emilie. La lisibilité politique de l'Europe est évidente pour un jeune quand on relève que, pour la première fois dans l'histoire des nations, une construction pacifique d'un espace commun est en cours. Cela nécessite de la patience et passe par des étapes acceptées par compromis entre ces nations.

D'autres réponses de la salle ont rappelé le développement économique apporté par ces libertés, l'intérêt, renforcé par l'Euro, de pouvoir circuler librement et les protections apportées aux agriculteurs notamment français.

La rôle de la construction européenne dans la paix en Europe a été contesté par certains qui y voient la conséquence de la nucléarisation française et du parapluie de l'OTAN.

Un intervenant ne voit aucun intérêt à l'Europe s'estimant un « habitant de la terre » sans préciser plus avant le contenu de cette proposition ni les raisons de son incompatibilité avec la construction européenne.

« QUELLE EUROPE VOULONS-NOUS ? » (17h-18h)

D'emblée les deux questions relatives à la lisibilité des institutions et aux nombre de pays admis, reportées lors du café-débat précédent, ont été abordées.

La lisibilité a fait l'objet d'échanges vifs mais argumentés sur la comparaison entre les institutions françaises et européennes. Il en est ressorti que des sociétés modernes complexifient leurs institutions et renforcent le rôle de l'exécutif. L'Europe n'échappe pas à ces processus et cela d'autant qu'il y a deux exécutifs, le Conseil émanant des pays et la Commission.

A cet égard ,à la question relative à l'élection au suffrage universel d'un président européen ,les suffrages ont été partagés à 50% pour / 50% contre.

En revanche la mise en place systématique de majorités qualifiées en lieu et place de l'unanimité a été plébiscitée.

Enfin, la co-décision dans les domaines « législatifs » du Parlement et de la Commission est apparue plus démocratique que le modèle français par exemple.

S'agissant du nombre de pays admis il est clairement apparu ,par un vote quasi -unanime, que l'élargissement n'est plus souhaité et que toute nouvelle demande d'admission devrait être soumise à consultation populaire.

Deux autres thèmes ont fait l'objet de votes favorables unanimes des participants :

-Création d'un corps européen de «garde-frontières»

-Mise en place d'une défense européenne.

En conclusion le débat poursuivi par un vote est une façon de faire vivre cette construction européenne pacifique.

Le 15/05/2018

Compte rendu élaboré en commun par :

Christian Tabiasco Président du Mouvement Européen du Morbihan et,

François Xavier Camenen Président de la Maison de l'Europe du Morbihan.